

COT'TNS

NIVEAU CONFIRME – LE TRAITEMENT DES ECARTS ET DES SPECIFICITES

16 février 2021

EIC

Public :

Experts comptables et collaborateurs.

Prérequis :

- Avoir de bonnes connaissances des Cot'tns et de la solution EIC
- Avoir fait une période fiscale avec la solution EIC
- Avoir la solution EIC mise à jour

Objectif :

La formation a pour but de perfectionner l'utilisation courante du logiciel COT'TNS, destiné au traitement comptable des cotisations sociales afférentes aux travailleurs non-salariés (commerçants, artisans, professions libérales) et de maîtriser le traitement des écarts avec les caisses.

Contenu de la formation :

- Rappels généraux sur les cotisations sociales des TNS et actualité
- Rappels sur la création d'un dossier et les principes de fonctionnement de COT'TNS
- Réviser le dossier du TNS
- Etablir les déclarations
- Paramétrer le rapport
- Questions diverses

Points traités dans les cas concrets : TNS à l'IR (artisan, commerçant, professions libérales), gérant majoritaire de société à l'IS, exercice décalé, retards de paiement et paiement partiel, modulation des revenus, écarts avec les caisses (non-respect des dates d'appels, écart sur l'historique...), conjoint collaborateur, IJSS, cotisations Madelin, déclarations URSSAF, DSI et télétransmission, revenus de remplacement, revenus d'autres sources, rachat de points vieillesse, début d'activité, prévisionnel.

Moyens pédagogiques et techniques :

Le formateur est équipé d'un ordinateur et réalise en temps réel toutes les manipulations à l'écran. Les participants peuvent reproduire sur leur ordinateur le déroulement des cas concrets proposés. L'encadrement est assuré par un expert-comptable, un diplômé d'expertise comptable ou un collaborateur EIC spécialiste des cotisations des TNS.

Chaque participant devra être équipé d'un ordinateur avec la solution EIC mise à jour.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en visioconférence.

Feuilles d'émargements à signer par demi-journée.

Une attestation individuelle de formation est mise à disposition, en téléchargement, sur le site internet.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Visioconférence
- **Durée** : 7h
- **Horaire** : 09h-18h
- **Groupe** : 8 personnes